

## Ratio des patients du Programme extra-mural qui utilisent le service d'urgence de l'hôpital

Unité : ratio

	Année financière 2024-2025	Année financière 2023-2024
<b>Province</b>		
Nouveau-Brunswick	0,50	0,47
<b>Zones de santé</b>		
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	0,33	0,32
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	0,69	0,53
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	0,54	0,56
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	0,65	0,71
Zone 5 - Région de Restigouche	0,53	0,44
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	0,33	0,36
Zone 7 - Région de Miramichi	0,43	0,56

## À propos

Cet indicateur mesure le ratio de patients du Programme extra-mural (PEM) qui utilisent le service d'urgence de l'hôpital. Cette mesure détermine si les patients du PEM reçoivent des visites régulières et appropriées de professionnels du PEM, leur permettant de rester à la maison et d'éviter les visites inutiles aux urgences. Des soins de santé à domicile appropriés réduiront les visites inutiles à l'urgence.

## Source

EM/ANB

## Calculs

Numérateur : nombre de visites aux urgences de patients du Programme extra-mural

Dénominateur : Nombre total de patients servis par le Programme extra-mural

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
ratio	Valeur basse est souhaitable	EMANB_006

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon